



CRÉATEURS
DE RICHESSE
COLLECTIVE

Ordre du jour

23^e assemblée générale annuelle des membres
Espace entrepreneuriat collectif - Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Le mercredi 5 juin 2025, à 15h
Club de Golf de Malartic et
En vidéoconférence – plateforme Zoom

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 septembre 2024
4. Présentation des états financiers 2024-2025
5. Présentation du rapport annuel 2024-2025
6. Nomination d'un comptable professionnel pour la mission d'examen
7. Élections du conseil d'administration
8. Période de questions
9. Clôture de l'assemblée générale annuelle